



RESISTANCE !

L'année 2016 commence bien, entre procès pour expulsions à Notre Dame des Landes et la réforme du code du Travail, sans compter la prolongation de l'état d'urgence ... Mais notre résistance est toujours forte : de 50 à 60.000 manifestants à la dernière manifestation de NDDL et plus d'UN MILLION de signataires à la pétition en ligne pour le retrait de la loi El Khomry.

Et chacun d'entre nous peut être acteur de résistance dans son quotidien en refusant les petites injustices et les non-sens de notre société (malbouffe et autres exploitations insensées de la planète), et en étant acteur d'un meilleur vivre ensemble (voir l'article sur le Buen Vivir) !

JPC

Le Bonheur est dans..... Coussay 1400 Taurillons ? pas avec not' Pognon !

Le samedi 16 janvier 2016 nous étions à Coussay-les-Bois (86) pour une marche festive dans le cadre de l'enquête publique sur la construction d'une ferme usine de 1200 taurillons. Cette journée s'inscrivait parallèlement dans le cadre des journées Nationales contre les GPII (Grands Projets Inutiles Imposés) mais aussi en soutien solidaire à la lutte contre l'aéroport de NDDL.

Une délégation limousine avait fait le déplacement, représentée par Attac 87, les Amis de la Terre Limousin et les Amis de la Conf' Limousin. Cette délégation est donc venue renforcer les rangs des **près de 700 citoyens** réunis pour dénoncer ce projet local en particulier mais aussi l'ensemble des Grands Projets Nuisibles. Comme depuis quelques temps dans les manifs, nous avons pu compter également sur le soutien de la gendarmerie qui courageusement manifestait avec nous en uniforme et avec des voitures de services, ce qu'il faut saluer les « poulets » ne prenant que très rarement la défense des bovidés !

Comme aux 1000 vaches à Drucat (80), le projet de Coussay-les-bois est porté par un industriel qui n'a rien d'un paysan mais qui voudrait le laisser croire. Les documents fournis dans la demande d'autorisation sont signés par la société « Liot Châtelleraut » qui fabriquent des aliments

pour animaux de ferme, rien à voir donc avec la paysannerie.

Au delà du côté absurde de ce projet du point de vue humain que sociétal, comme de nombreux autres projets, celui-ci serait une nuisance environnementale supplémentaire. En effet ce projet se situe dans une zone vulnérable aux nitrates, zone humide, qui alimente la nappe phréatique de quatre captages d'eau potable !

Pour ce qui est du bien être animal, tout est prévu : chaque bovin se verrait attribuer un espace de 4 m² soit un peu moins de la moitié d'une petite chambre pour enfant (la taille d'un lit King Size) le tout en « hors sol » bien entendu : « Le bonheur est dans l'étable » !

Le projet est "conforme" aux objectifs de la COP21 puisqu'il intègre des toitures en panneaux photovoltaïques (ce qui au passage permettra probablement de bénéficier de quelques aides publiques substantielles). Toutefois le risque incendie et les conséquences semblent mal appréciées. Le massif forestier voisin est classé comme présentant un risque de feu de forêt et l'intervention des pompiers sur un site de production photovoltaïque ne peut se faire qu'une fois l'intervention d'ERDF. En d'autres termes en cas d'incendie, le « barbeuk » sera déjà sur place !

Côté emploi, le projet fera plaisir au gouvernement puisqu'il est générateur d'emplois. En effet il est prévu d'embaucher deux salariés pour s'occuper de ces 1200 bovins avec tout ce qu'il se fait de mieux en matière d'hygiène et sécurité puisque les deux salariés auront tout le loisir de se débrouiller sur site puis qu'aucun local pour le personnel n'est prévu.

Pour ce qui est du respect du règlement communal, le site s'inscrit sur une zone non constructible et la mairie n'a pas été invitée à donner son avis sur le dossier en amont de l'enquête publique. D'ailleurs, le maire de la commune présent en tête de cortège a invité les administrés à déposer toute sorte de projet ou de permis de construire qu'il se verrait dans

l'obligation d'accepter afin d'assurer un traitement équitable sur la commune.

En conclusion une superbe et rayonnante journée : « **Coussais aux bois -raisonnez musette !** », beaucoup de participants. Une journée militante qui fait chaud au cœur et qui nous conforte dans le fait que de plus en plus de citoyens refusent de tels choix imposés souvent au détriment de la démocratie, mais que les GPII sont désormais bien pris en compte par une bonne partie de la population et de certains élus si nous les mettons légitimement en face de leurs responsabilités ! Quant à nous..... nous reviendrons !

BL

« Notre Dame des Landes, la fabrication d'un mensonge d'état »

Au lendemain de la magnifique manifestation à NDDL, c'est l'occasion de lire le dernier livre de Françoise Verchère sur ce projet d'aéroport.

Françoise Verchère a été maire de Bouguenais (actuel aéroport de Nantes Atlantique) pendant 14 ans et conseillère générale de Loire Atlantique jusqu'en avril 2015. Elle copréside le Cédpa, collectif d'élus opposés au projet de NDDL.

Son ouvrage ne raconte pas l'historique des luttes. Sur ce sujet il faut voir les publications des opposants et les sites de l'ACPA et de l'atelier citoyen.

Il cherche à démontrer les rouages de ce qui est devenu un très gros mensonge d'état.

Au départ, ce projet n'était pas fondé sur un mensonge mais sur la croyance de la croissance infinie qui marqua les trente glorieuses, avec le prestige du Concorde, ses liaisons futures avec les USA et l'Amérique du Sud, les grands projets à Nantes et St Nazaire...

Ce choix initial va entraîner un arrêt d'aménagement et de développement cohérent de l'actuel aéroport. De ce choix initial fait en 68, tous les pro-aéroport ne sauront sortir et, faute de reconnaître leurs erreurs, se mettront à mentir.

L'auteure nous explique que, pendant les 40 années qui vont suivre, s'accumuleront des procédures gravement anti-démocratiques, avec conflits d'intérêts, manipulations, paresse et irresponsabilité des élus qui ont voté sans connaître le dossier à fond, et de façon récurrente une totale absence d'examen des solutions alternatives.

Qu'est-ce que « l'utilité publique » ? Et où est-elle dans ce projet ? s'interroge F.Verchère. Elle

constate que depuis le début, le fait que l'aéroport de NDDL soit désiré par des élus, par l'état, ou par une grosse entreprise privée soutenue par l'état suffisait à le justifier. Le débat démocratique a été pipé, il est devenu une concession politiquement correcte dont on passe outre les résultats quand ils sont majoritairement en opposition au projet.

Et le grand mensonge se construit...

Mensonge sur la soi-disant saturation de l'actuel aéroport avec sa piste unique : l'aéroport de Genève, pour ne citer que lui, n'est pas réputé des plus simples chez les pilotes ; il accueille sur son unique piste plus de 160000 mouvements par an... Nantes-Atlantique en a accueilli 49250 en 2015 !

Mensonge sur le calcul du bénéfice final présumé - le Cédpa commandera une étude à un cabinet hollandais indépendant qui conclura à une...perte pour la collectivité !

Saucissonnage et bidouillage du dossier d'impact pour empêcher de prendre la mesure des conséquences environnementales globales.

Mensonge sur la taille du futur aéroport de NDDL qui se révèle plus petit que l'aéroport initial ! Eh oui : moins de comptoirs d'enregistrement, moins de places en salles d'embarquement, moins de passerelles d'accès...mais une multitude de magasins en duty free.

Mensonge sur la mise en place des transports en commun pour y accéder.

Mensonge sur le coût (surévalué) de l'aménagement de l'actuel aéroport, sur sa soi-disant dangerosité, et sa soi-disant menace grave sur le lac de Grand Lieu.

Mensonge sur les créations d'emplois supposées, pas plus importantes de toute façon que pour une rénovation de Nantes-Atlantique.

Saupoudrons là-dessus quelques conflits d'intérêts, au hasard : En 2008, le préfet Bernard Hagelsteen signe la D.U.P.... Deux ans plus tard, retraité de la haute fonction publique, il sera recruté chez Vinci Autoroutes ! L'ouvrage est truffé d'exemples de connivence de ce type, d'intérêts cachés entre politiques, élus et grandes entreprises ; nombres d'anciens élus, anciens hauts fonctionnaires ou conseillers ministériels se recyclent chez Vinci ou Cofiroute.

Enfin, mensonge et calomnie concernant les opposants et surtout les occupants de la ZAD, décrits par certains élus comme « vêtus de peaux de bêtes, avec arcs et flèches », « délinquants dangereux », « ultra violents » ou « terroristes ».

Un bon petit bouquin, vite lu, écrit par une femme opiniâtre à l'intégrité inébranlable, où on trouvera de nombreux arguments on ne peut plus sérieux, et qui fait également le lien avec tous les autres Grand Projets Inutiles.



« Notre Dame des Landes, la fabrication d'un mensonge d'état » Françoise Verchère / Editions tim buctu, 72 chemin du Figournas 06480 la Colle sur Loup, <http://timbuctueditions.fr>

BRC

Résistons ensemble à la marchandisation de la fonction publique

Nous assistons aujourd'hui au démantèlement programmé de la fonction publique, comme le prouvent les quelques lignes qui suivent. Il nous faut donc, citoyens et citoyennes, en comprendre les enjeux, afin de nous constituer collectivement et ainsi unir nos forces pour lutter, résister, et créer.

Voici le genre de choses qu'on peut lire dans les rapports du Centre de développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) :

« *Les familles réagiront violemment à un refus d'inscription de leurs enfants, mais non à une baisse graduelle de la qualité de l'enseignement à l'école ou à la suppression de telle activité. Cela se fait au coup par coup, dans une école mais non dans l'établissement voisin, de telle sorte que l'on évite un mécontentement général de la population.* » (source : Centre de développement de l'OCDE, Cahiers de politique économique, 2000, n° 13).

Les politiques libérales remettent en cause l'école publique, certes depuis toujours globalement inégalitaire et normalisatrice, mais aussi teintée de quelques minces acquis démocratiques, et malgré tout toujours portée par des idéaux progressistes.

Peu à peu, et sous nos yeux, se prépare la « concurrence libre et non faussée » de tous les établissements entre eux.

La marchandisation des systèmes d'enseignement en Europe est en marche. Depuis le milieu des années 90, malgré la diversité des systèmes éducatifs européens, on note une extrême similitude dans les décisions politiques prises. Cette évolution doit être replacée dans le contexte de la globalisation économique, des attentes et de l'évolution du marché, des exigences de l'OCDE et de la Commission européenne. Les finalités de ces politiques sont désormais identifiées. Elles ont, en premier point commun, la particularité de se soustraire à tout débat démocratique...

En voici le programme :

- *Déréglementation des systèmes d'enseignement,*
- *Mise en concurrence des établissements,*
Glissement de l'éducation vers la « formation tout au long de la vie »
Repositionnement des programmes (savoirs et savoir-faire) vers « l'approche par

compétences »

Evaluation pour tous et à tous les niveaux

- Baisse des financements publics

Omniprésence des technologies numériques

Sous-traitance et prestations de services par des entreprises privées

- Développement des « partenariats » entre écoles ou établissements et entreprises privées ...

Les politiques actuelles n'ont pas d'autre objectif

que celui de désorganiser et faire dysfonctionner le service public, en particulier d'éducation, afin de le marchandiser plus facilement. « Lorsqu'on veut abattre son chien, on dit qu'il a la rage... ». Il devient donc urgent de construire ensemble une mobilisation citoyenne contre une politique utilitariste des services publics, tout en inventant des alternatives aux diktats de l'économie.

SL

Succession de contre-réformes néo-libérales destructrices danger pour le service public d'éducation

La même logique de dérèglementation pilotée par l'Etat est partout à l'œuvre, celui-ci se faisant désormais le principal agent des politiques libérales : aggravation des inégalités, casse des statuts de la fonction publique, augmentation de la charge de travail des personnels, multiplication des pouvoirs hiérarchiques, ...

Par ailleurs, de nombreux secteurs de la Fonction publique, pourtant essentiels au progrès social et à la population, restent confrontés à des sous-effectifs absolument insupportables. C'est de plus en plus le cas à l'éducation nationale.

Bilan catastrophique de la réforme des lycées

Tandis que la territorialisation avance, avec notamment la régionalisation de la carte des formations professionnelles, la globalisation des horaires et « l'autonomie » des établissements engendrent en fait la mise en concurrence des établissements entre eux, par le même processus qu'ont vécu les universités ces dernières années.

Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire : vers davantage d'inégalités territoriales
Cette réforme est un échec et son bilan est catastrophique tant pour les enseignant-e-s que

pour les élèves avec des emplois du temps absurdes, une amplitude horaire augmentée, une fatigue accrue pour les élèves et les personnels et le renoncement à la gratuité par endroits.

Réforme du collège : logique similaire !

La même logique est maintenant appelée à contaminer le collège, sous-couvert de quelques alibis pédagogiques.

L'attribution des moyens se fera à terme en fonction des nouveaux « projets » d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) de chaque établissement !

Mobilisons-nous pour de véritables changements !

La baisse des effectifs par classe est une condition préalable pour faire progresser nos élèves et lutter contre la sélection par l'origine sociale.

Cette question doit être mise au centre de nos revendications pour changer l'école.

IL EST URGENT DE STOPPER CES CONTRE-REFORMES ET EXIGER DES MOYENS FINANCIERS A LA HAUTEUR D'UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE ET DE QUALITE !

SL

LE BUEN VIVIR

Utopie ou réelle alternative au capitalisme ?

« *Le BUEN VIVIR, pour imaginer d'autres mondes* », est le titre de l'ouvrage de l'économiste et politique équatorien Alberto Acosta.

Qu'est-ce que le Buen vivir ? La traduction « bien vivre » n'en reflète pas la réalité. Il ne se limite pas à la notion matérielle occidentale du « bien être ». Il implique une société fondée sur la coexistence pacifique citoyenne en harmonie avec la nature. Son origine, il faut la chercher dans la manière dont les peuples et nationalités indigènes conçoivent le monde. Leurs cosmovisions mêlent le développement humain et celui de la Nature, cette Terre Mère ou Pacha Mama avec laquelle ils sont en étroite relation. En Quichua, langue parlée en

Equateur par un million et demi de locuteurs, Buen Vivir se dit Sumak Kawsay, Sumak étant la plénitude, le sublime, le beau et Kawsay la vie. » Cette forme de plénitude de vie, d'être ensemble, en équilibre matériel et spirituel avec la nature, en symbiose avec les écosystèmes, peut-elle constituer le pari d'un avenir différent pour notre monde à la dérive ?

Avant de tenter une réponse, il faut remonter à l'origine du mal en faisant un petit saut en arrière dans le temps de plus d'un demi-millénaire.

En 1492 le voyage historique de Christophe Colomb va changer le monde. A partir de cette année là, sous couvert d'apporter le « progrès », les européens interviennent de manière tout à fait brutale dans l'histoire des peuples d'Amérique, jetant les bases de la domination coloniale. Or, pour A. Acosta, ce qu'il appelle les « colonialités » (du pouvoir, du savoir et de l'être) explique l'organisation actuelle du monde. Le grand bouleversement est de placer l'être humain en dehors de la Nature pour mieux la dominer. Cette stratégie de domination mène tout droit à l'exploitation, processus des plus expansionnistes autant que destructeur. La dévastation sociale et environnementale devient la norme : exploitation impitoyable des ressources naturelles, destruction de nombreuses cultures et civilisations, disparition de peuples entiers compensée par l'introduction d'esclaves originaires d'Afrique pour fournir une main d'œuvre gratuite. La route vers le capitalisme, à travers une longue période coloniale, est tracée. L'historien Edgardo Lander le confirme : « Le système capitaliste et les temps modernes ont commencé au moment de la Conquête et de l'asservissement des peuples des Amériques ».

Les propos tenus par l'anthropologue David Graeber, figure de proue d'Occupy Wall Street illustrent de façon parfaite, ce tracé entre l'origine du capitalisme et son déclin que nous sommes peut-être en train de vivre et dans lequel le Buen Vivir va trouver sa place : Devant le désastre unanimement reconnu de la logique hyper-capitaliste autoritaire, devant un monde condamné qui nous enfonce dans une crise sans issue, de nouveaux imaginaires sont à l'oeuvre pour ouvrir une voie différente permettant de dépasser le modèle actuel qui engendre une civilisation d'inégalités et de destructions. Différents mouvements sont en marche en ce moment-même, partageant tous des principes fondamentaux tels que la critique d'une croissance sans limites ou la recherche d'un autre rapport à la Nature.

Le Buen Vivir est l'un d'entre eux.

Son objectif : « Que l'humain se réalise avec et en fonction d'autres êtres humains comme partie intégrante de la Nature, sans chercher à la dominer ». On retrouve là tout simplement le retour aux valeurs du Kumak Kawsay. Ce concept, récent pour nous mais ancestral pour les communautés indigènes andines, est un point d'ancrage historique. Nina Pacari, femme politique équatorienne indienne résume : « C'est une certitude : en nous saisissant des valeurs fondatrices des peuples indigènes, nous pouvons

organiser des sociétés dynamiques ». « Pour écrire son histoire, l'Equateur aura besoin d'une nouvelle démocratie pensée et ressentie à partir des apports culturels des peuples originels ».

Ces valeurs qu'il importe de transmettre aux générations futures sont :

- La solidarité et tout ce qui nous permet d'avancer vers une société plus juste , plus égalitaire, plus respectueuse des différences, de la vie en général et de l'environnement en particulier.

- La préservation des ressources telle que définie dans le Rapport Brundtland approuvé à l'ONU en, 1987 : « Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

- Le passage d'un Etat « minimal » néolibéral, celui qui a favorisé la colonisation en se prévalant du racisme, celui qui laisse maintenant les multinationales à la manoeuvre à un véritable Etat de droit plurinational qui respecte la volonté des peuples qui le composent et leur accorde à tous l'égalité des droits.

Valeurs inscrites au préambule de la CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE DE L'EQUATEUR de 2008 à la rédaction de laquelle a largement participé A. Acosta en tant que Président de l'Assemblée Constituante et Ministre de l'Energie et des Mines.

La Constitution préconise d'en finir avec « la traditionnelle notion de progrès dans sa dérive productiviste », suggère une économie durable dans la solidarité et la soutenabilité en abandonnant « la logique d'efficacité entendue comme une accumulation matérielle chaque fois plus grande ».

Dans la Constitution sont définis :

LES DROITS DE LA NATURE

En les reconnaissant, c'est-à-dire en comprenant la Nature comme un sujet de droit, la Constitution établit un point de repère dans l'humanité. Toute aussi importante est l'incorporation de l'expression Pacha Mama.

La Nature a des valeurs propres et non attribuées par les êtres humains en fonction de leurs intérêts qu'il faut qualifier et quantifier au moyen d'une approche écologique (vision biocentrique et non anthropocentrique). Tout ce que nous faisons pour la Nature nous le faisons pour nous-mêmes. Les communautés indigènes coexistent avec la Pacha Mama sur une base de réciprocité et d'équilibre, accordant un même respect et une même valeur à tous les êtres vivants.

LES DROITS HUMAINS

La personne est au cœur des droits humains : civils, politiques, environnementaux, économiques sociaux et culturels (DESC) qui s'inscrivent dans la vision classique de la justice, dont la justice redistributive. Le droit à l'eau est fondamental et inaliénable, sa marchandisation est proscrite, c'est un patrimoine stratégique d'usage public.

La souveraineté alimentaire est l'autre fil conducteur des normes constitutionnelles. Elle inclut la protection des sols et la défense de milliers de paysans. La Constitution intègre aussi la souveraineté énergétique.

Les droits humains ne sauraient être respectés dans le cadre de notre modèle économique, c'est la raison pour laquelle le Buen Vivir nécessite une autre économie basée sur les échanges non-marchands, sur la solidarité et la soutenabilité : « consommer moins et mieux, mais aussi obtenir avec moins de meilleurs résultats en termes de qualité de vie ». On retrouve les objectifs de notre Economie Sociale et Solidaire.

Choisir la voie tracée par le Buen Vivir est plus qu'un simple changement de paradigme c'est, comme le dit Edgar Morin, une nécessité absolue pour notre survie « Aujourd'hui, le problème primaire de la vie est devenu la priorité d'une nouvelle conscience, qui appelle une métamorphose », revenir à ce qu'il appelle un « humanisme régénéré », celui de Montaigne.

Que dire de la mise en œuvre des principes de la Constitution Montecristi de 2008 par le gouvernement du Président Rafaël Correa ?

Si ce projet de société y est bien inscrit, il est évident que les changements sont plus notables dans le discours que dans la pratique.

La réalité ne change pas avec une Constitution aussi avant-gardiste soit-elle. Depuis son entrée en vigueur elle a connu un parcours compliqué et il est vrai que différentes lois, parrainées par l'exécutif, contredisent plusieurs de ses principes. On pense tout de suite à la politique extractiviste du Président Rafaël Correa et plus particulièrement à l'initiative

« Yasuni-ITT » consistant à ne pas exploiter d'importantes réserves dans un parc national riche en biodiversité et donc protégé. A charge pour la communauté internationale d'abonder à hauteur de 50 % un Fonds de compensation. Belle et novatrice, puisqu'il s'agissait de la sauvegarde du climat. L'idée a fait flop, abandonnée en Août 2013 devant le peu d'enthousiasme des pays riches... Malheureusement, tout récemment, de nouveaux permis d'extraction sont en projet, mettant en péril deux peuples indigènes et une biodiversité exceptionnelle.

Il faut pourtant saluer la politique progressiste du Président Correa qui, suite à un audit, réduit le poids du service de la dette de moitié et pratique une politique qui s'oppose point par point aux prescriptions néolibérales. Les résultats sont au rendez-vous, ce que Pierre Carles relate dans son film « Opération Correa » qualifiée de « miracle équatorien »

Les expériences équatorienne et bolivienne, même imparfaites, représentent un espoir. La transformation est possible et des solutions sont déjà mises en œuvre un peu partout dans le monde grâce aux citoyens qui s'insurgent, comme le dit Jean Gadrey. Nous sommes engagés dans une course de vitesse avec la catastrophe qui est en cours, avec les monstres que produit la barbarie capitaliste, avec un monde qui court à la guerre. (Edwy Plenel). Le philosophe Patrick Viveret parle le même langage : « Notre résistance créatrice, notre vision transformatrice qui développe l'imagination, notre expérimentation anticipatrice, sont le trépied du rêve qui permet de croire que d'autres mondes sont possibles ». G. Azam parle de « retrouver l'imagination qui fait défaut tant elle est assiégée par une réalité qui oppresse ».

Le Buen Vivir, c'est tout cela. C'est utopique, mais au sens d'utopies fondatrices. Pour Antonio Acosta, la défense de la vie passe par les utopies.

Monique, Attac 23

Quelques nouvelles de la finance (suite et pas fin)

Nous allons revenir sur deux sujets qui ne font plus ou pas encore l'actualité pour des raisons fort différentes : la dette grecque et le futur procès d'Antoine Deltour.

La dette grecque ne fait plus l'actualité et pour cause. Le gouvernement d'Alexis Tsipras applique avec docilité le troisième mémorandum imposé au peuple grec, mais ce n'est pas suffisant, l'actualité aujourd'hui est de reprocher à la Grèce de ne pas en faire assez dans la crise européenne des

réfugiés et des migrants en la menaçant comme en 2015 d'une sortie de l'Europe.

Et pourtant la Commission pour la Vérité sur la dette publique grecque constituée sous le premier gouvernement Tsipras continue à fonctionner sous l'autorité de l'ancienne Présidente du Parlement hellénique, Zoé Konstantopoulou .Si

l'enjeu aujourd'hui n'est peut être plus la négociation de la dette ou des mémoranda , il est d'établir la vérité sur ce qui s'est passé entre 2009 et 2015. Et il y a un formidable travail d'enquête à continuer à partir du rapport préliminaire de la Commission, sorti en juin 2015.

Car ce rapport montre et démontre comment sciemment ce qu'on appelait la Troïka (FMI ,BCE [Banque Centrale européenne] et commission européenne) est intervenue pour à la fois transférer les pertes privées des créanciers étrangers à l' Etat et aux institutions grecs, mais aussi pour les spolier.

Ces agissements ont été conduits avec duplicité. D'un côté la Troïka présentait ses mesures comme des « plans d'aide à la Grèce », alors qu'il s'agissait de mobiliser des fonds pour que les créanciers étrangers puissent continuer à toucher les dividendes de leurs spéculations ou leur permettre de transférer leurs créances au secteur public. Comme le prouve une note interne du FMI de 2013 qui dès 2010 savait que la dette grecque était insoutenable et a attendu 2012 pour proposer une restructuration de la dette.

D'un côté elle préconisait des mesures d' « assainissement de l'économie grecque » (ce que l'on appelait avant ces fameux « plans d'ajustement structurel ») qui devaient relancer l'économie grecque et sa compétitivité et de l'autre ,elle savait que ces mesures auraient l'effet inverse comme le montre noir sur blanc un document interne du FMI récupéré par la commission lors de son enquête.

Comme il est dit dans le rapport cette dette est « largement illégitime, illégale, odieuse et insoutenable ! ».

Cette dette est illégitime car une dette souveraine (c'est à dire une dette d'un Etat) doit pour être légitime avoir bénéficié à l'intérêt général (la destination des fonds est un des 4 critères de la définition d'une dette illégitime qui fait jurisprudence, les autres étant les circonstances : rapport de force en faveur du créancier, les termes du contrat : termes abusifs, taux usuraires et la conduite des créanciers : connaissance des créanciers de l'illégitimité du prêt. Tout y est) . Les deux premiers mémoranda (en mai 2010 et février 2012) ont servi à sauver les banques privées étrangères exposées aux obligations d'États grecques et à transformer des dettes privées en dettes publiques.

Cette dette est illégale : tous les accords signés sont entachés d'innombrables irrégularités. Ils sont d'abord anticonstitutionnels : ils auraient du être soumis au Parlement grec comme cela est le cas

pour tous les accords internationaux .Ils contiennent des clauses abusives, la pire étant celle qui prévoit qu'au cas où les « accords » seraient jugés illégaux, ceux-ci devraient tout de même être appliqués .Notons que cette seule clause rend les « accords » nuls et nonavenus dans le droit international. Le FMI, la BCE et le FESF (Fonds européen de stabilité financière) n'ont pas respecté leurs propres règles de contrôles et de fonctionnement dans les conditions contenues dans les 3 mémoranda. Toutes ces irrégularités sont répertoriées dans les chapitres 7 et 8 du rapport d'audit.

La Commission pour la Vérité sur la dette publique grecque et sa présidente sont de plus en plus sollicitées pour faire connaître leurs travaux : conférences internationales, universités; ils ont aussi rencontré l'expert indépendant des Nations Unies sur la dette et les droits humains, lequel a donné une conférence de presse en décembre 2015 soulignant l'importance de la création de telles commissions pour que les droits des citoyens soient protégés.

Mais la Commission pour la Vérité a récemment fait l'objet d'attaques de la part de l'actuel gouvernement grec , de certains parlementaires, nouveaux adeptes du mémorandum : bureaux visités , actes d'intimidation ,suppression des locaux mis à disposition.

.Néanmoins la commission va mener le travail à son terme grâce aux appuis internationaux qu'elle a reçus.

Rappelons qu'un groupe de citoyens limousins relaie les informations dont il dispose sur la Grèce, vous pouvez le contacter à l'adresse : allilengui87@orange.fr

Revenons à notre ami , Antoine Deltour. Je vous avais parlé de lui en janvier 2015 dans l'épisode n°2 sur les nouvelles de finance mondialisée consacrée aux « lanceurs d'alerte ». C'est lui qui est à l'origine des révélations « LuxLeaks »

Les révélations LuxLeaks mettent en lumière la fiscalité dont bénéficient les multinationales au Luxembourg, notamment via des accords passés avec l'administration : les rescrits fiscaux (tax rulings). Ces accords permettent aux multinationales de bénéficier de taux effectifs très faibles d'imposition sur les bénéficiaires – bien en dessous du taux officiel de 29% - atteignant parfois un taux d'imposition inférieur à 1%. Ces accords conformes au droit luxembourgeois sont par contre illégitimes puisque les firmes multinationales ne payent pas leurs impôts dans le pays où elles exercent leurs activités et déloyaux envers les autres pays européens ; ainsi 1 600

entreprises sont enregistrées à une seule même adresse - le 5 rue Guillaume Kroll - au Luxembourg. Citons quelques entreprises : Apple, Amazon, Heinz, Pepsi, Ikea, Deutsche Bank, Disney, Koch Industries , Skype. Mais cette pratique d'évasion fiscale se fait à grande échelle et la liste révélée par Antoine Deltour ne concerne que les clients du cabinet où il travaillait et les rescrits fiscaux datant de 2002 à 2010. Il y a quatre cabinets principaux (appelés les « Big four » ou « Fat four »), rappelez vous), ce sont PwC, EY, Deloitte et KPMG. Rappelons que le président de la commission européenne Jean-Claude Juncker est l'ancien premier ministre du Grand-duché du Luxembourg de 1995 à 2013 et qu'il était aussi président de l'Eurogroupe et que si le Luxembourg s'est fait une spécialité de l'évasion fiscale (à grande échelle) il n'est pas le seul pays d'Europe à pratiquer le « dumping fiscal » !

Antoine Deltour est inculpé par la justice luxembourgeoise depuis décembre 2014. Il risque jusqu'à 5 ans de prison et 1 250 000 euros d'amende alors qu'il a uniquement agi dans un objectif d'intérêt général. Sont aussi poursuivis dans cette même affaire un autre salarié de PwC

resté jusque-là anonyme, ainsi que le journaliste Edouard Perrin (« Cash Investigation »). Ces sanctions constituent une menace réelle , Rappelez vous les listes fournies par Hervé Falciani, qui ont permis au fisc français de récupérer ou de poursuivre des exilés fiscaux démarchés par HSBC . Malgré cela, Hervé Falciani a été condamné en novembre dernier par la justice suisse à 5 ans de prison !

Pour l'instant Antoine Deltour a glané quelques récompenses : il se voit attribué le Prix du citoyen européen 2015, récompense du Parlement européen distinguant des citoyens ayant contribué à la coopération européenne et à la promotion de valeurs communes. Le 10 septembre 2015, Antoine Deltour est conjointement nommé pour le Prix Sakharov 2015 avec deux autres lanceurs d'alerte, Edward Snowden et Stéphanie Gibaud. Et récemment le 30 janvier l'association Anticor qui lutte pour l'éthique et contre la corruption lui a remis le Prix Éthique 2016 . Pour soutenir Antoine, vous pouvez contacter la page facebook Support Antoine, le compte twitter @support_antoine ou écrire à contact@support-antoine.org

JPB

Le livre noir des banques

par Attac et Basta ! Editions « Les liens qui libèrent »

Sans armure ni sabre laser, partez à la découverte du côté obscur des grandes banques françaises.

Evasion fiscale, spéculation sur les matières premières, financement de projets polluants, emprunts toxiques, vous saurez tout sur ces pouvoirs devant lesquels les gouvernements se mettent à genoux.

Les banques sont un monde à part, au service des puissants, elles financent la spéculation internationale au lieu de l'économie locale. Les auteurs décortiquent la crise de 2008, le rapport de nos banques avec la BCE, la spéculation sur la faillite des états, l'attaque sur l'épargne

réglementaire, les escroqueries et « affaires » diverses et le véritable « coût » des activités bancaires.

On se familiarise au passage avec des concepts dont on entend parfois les noms sans savoir ce qu'ils recouvrent, comme le THF (trading haute fréquence), les contrats « de gré à gré », les produits « snowball », les CDS (produit dérivé servant de police d'assurance)... bref une mine d'information et un livre à consulter ensuite pour comprendre certaines conférences, émissions ou ouvrages plus ardues sur l'économie spéculative ou les paradis fiscaux.

Disponible dans toutes les bonnes librairies ou auprès de votre comité local !

BRC

Sommaire	Page	Sommaire	Page
Le Bonheur est dans..... Coussay	1	LE BUEN VIVIR	
« Notre Dame des Landes, la fabrication d'un mensonge d'état »	2	Utopie ou réelle alternative au capitalisme ?	4
Résistons ensemble à la marchandisation de la fonction publique	3	Quelques nouvelles de la finance (suite et pas fin)	6
Succession de contre-réformes néo-libérales destructrices : danger pour le service public	4	Le livre noir des banques, par Attac et Basta !	8